

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 31 (1960)

Heft: 12

Artikel: Forêts protectrices

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le retour se fit en car par Evilard ou à pied, direction le Bas-Vallon de Saint-Imier.

Il pleuvait... !

Conclusion et avenir

Les appétits du comité sont insatiables. Une proposition, en effet, lui a été faite d'acheter la propriété de Roll dans le cirque de la Combe-Grède.

Le plus pressant pour le moment est de rajeunir les cadres, plusieurs membres étant en charge depuis la fondation de l'Association, soit depuis près de 30 ans.

L'inventaire de la flore et de la faune devra se poursuivre.

La vente de l'ouvrage du Dr Krähenbühl et de M. Fernand Pauli occupera le comité durant les mois à venir.

« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévéérer. »

A notre époque, le fait de trouver le temps d'observer les choses de la nature et de s'y intéresser nous classe parmi les êtres originaux n'ayant qu'un pied sur la terre.

La conservation d'espaces verts et la création de vastes zones de nature protégée sont devenues des problèmes nationaux de toute première importance. Il y va de la santé morale de notre peuple et de l'avenir de nos descendants.

Qu'on nous laisse la paix des champs pour y écouter la voix calante de la nature.

Soleure et Saint-Imier.

Au nom du Comité du Parc jurassien
de la Combe-Grède (Chasseral),
le secrétaire : FLOTRON
le président : WINKELMANN

Forêts protectrices

Dès le moyen âge certaines forêts de montagne furent mises à ban par les communes. Des règlements très stricts les protégèrent contre la main de l'homme. Ces forêts ne devaient être ni défrichées, ni même exploitées, et les délits y étaient sévèrement punis, car elles constituaient une barrière protectrice contre l'avalanche ou l'éboulis. Peu à peu l'acception du terme « forêts protectrices » s'étendit à celles qui empêchent le ravinement, qui agissent favorablement sur le régime des eaux sauvages ou qui ont une action modératrice sur les extrêmes climatiques. Aujourd'hui le terme tend encore à englober les forêts se trouvant aux abords des villes, les forêts citadines pourrait-on dire. Cela ne fait peut-être pas l'affaire des spéculateurs qui, naguère encore, pouvaient obtenir sans coup férir une autorisation de défriche-

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

Bévilard	Hôtel du Cheval-Blanc Moderne et confortable	(G. Suter) (032) 5 25 51
Biènne	Hôtel Seeland Entièrement rénové — Confort	(A. Flückiger) (032) 2 27 11
Boncourt	Hôtel A la Locomotive Salles pour sociétés — Confort	(L. Gatheraf) (066) 7 56 63
Moutier	Hôtel Suisse Rénové, grandes salles	(Famille Brioschi-Bassi) (032) 6 40 37
La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau Neuf — Confort, salles	(William Cœudevez) (038) 7 94 55
Porrentruy	Hôtel du Simplon Confort, sa cuisine, sa cave	(S. Jermann) (066) 6 14 99
St-Imier	Hôtel des XIII Cantons Rénové, confort, grill, bar, salles	(J. Zibung) (039) 4 15 46
St-Ursanne	Hôtel du Bœuf Rénové, sa cuisine, sa cave	(Jos. Noirjean) (066) 5 31 49



**2 x 100'000
2 x 50'000
etc.**

en plus:

1 x 20'000.—, 1 x 10'000.—, 10 x 1'000.— Frs, etc.

49'236 lots d'une valeur globale de 638'000.— Frs

5 billets chiffres finals 0—4 contiennent au moins 1 lot

5 billets chiffres finals 5—9 contiennent au moins 1 lot

10 billets chiffres finals 0—9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.— (la série de 5 billets Frs 25.—, la série de 10 billets Frs 50.—)
plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux
III 10 026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts.

Adresse: Loterie SEVA, Berne, téléphone (031) 5 44 36. Les billets SEVA
sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés,
ainsi que dans de nombreux magasins, etc. **Hâtez-vous!** 132/2

SEVA Tirage 22 Déc.

chement pour ce sol forestier « sans valeur » devenant entre leurs mains un appréciable Pactole.

Il y a moins d'un siècle, on aurait ri de celui qui aurait taxé de protectrices les forêts situées aux portes des villes. Ce boisement, c'était plutôt une entrave qu'un bienfait. Aujourd'hui, au contraire, on attache à sa conservation la plus grande attention. Si les conceptions ont évolué aussi rapidement, c'est une conséquence de l'accélération du progrès technique. Les entreprises industrielles attirent des masses d'ouvriers. Irrésistiblement les villes et leurs banlieues s'étendent, occupant les dernières réserves de terrain. Sous l'effet de la hausse des prix du sol, les zones de verdure disparaissent, et la marée des constructions vient déferler contre le dernier bastion de la nature : la forêt citadine.

Par ailleurs la concentration des hommes dans les villes entraîne d'autres fatalités. Les besoins en eau potable croissent à un rythme qu'il est difficile de suivre. Mais où trouver de telles quantités d'eau ? Sur les grandes agglomérations s'étalent en strates pesantes les fumées malsaines et les miasmes dangereux. C'est par tonnes que l'air des villes contient le plomb délétère. Le bruit persistant ronge peu à peu les nerfs des citadins. Et déjà se lève le spectre de la radioactivité.

Or la forêt nous protège contre ces maux qui vont en s'aggravant. Elle constitue un grand réservoir d'eau de fonds et contribue souvent d'une manière décisive à l'approvisionnement des villes en eau potable. Son débit peut même être augmenté par un apport d'eau prélevé dans les rivières. La forêt fonctionne, d'autre part, comme un grand filtre qui purifie et régénère l'air vicié. C'est, comme on l'a dit à juste titre, le poumon des villes. Des recherches scientifiques viennent encore de prouver que la forêt citadine constitue une bonne protection contre la radioactivité. En effet on a mesuré un degré de radioactivité trente fois plus élevé à l'extérieur qu'à l'intérieur des zones boisées. Et, dans la lutte contre le bruit, la forêt est encore le point d'appui le plus solide. Combien jeunes et vieux sont-ils heureux, pour fuir le train usant des grandes cités, de trouver hors les murs un havre de calme et de détente !

La forêt citadine n'est-elle pas le seul endroit où la population des villes peut encore maintenir le contact avec la nature, et cela sans grands frais de voyage ? Elle offre à chacun la possibilité d'observer les plantes et les animaux sauvages. Les petits citadins peuvent y suivre d'un bout à l'autre de l'année le déroulement des phénomènes naturels : magie du givre suspendu aux frondaisons, mystère de la feuillaison et de la floraison printanière, fraîcheur des sous-bois ombreux de l'été, splendeur des couleurs automnales. N'est-il pas préférable de laisser la jouissance de cette fontaine de Jouvence à la population harassée plutôt que d'être obligé de construire à grands frais des hôpitaux et des maisons de santé ?

Incontestablement les forêts situées aux abords des villes sont devenues aujourd'hui des forêts protectrices au vrai sens du mot. Elles méritent une charte spéciale aussi bien que les forêts banalisées du moyen âge.